

21 – Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire – développement d'un pôle industriel dédié aux énergies marines renouvelables

Groupe communiste – Yann VINCE (Rezé)

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le développement du grand port maritime Nantes Saint Nazaire, avec la mise en œuvre du projet stratégique, adopté par le conseil de surveillance de juin 2009, confirmé en décembre 2011, revêt une grande importance pour notre territoire, son développement économique et social, l'emploi et l'environnement.

L'un des axes majeurs du projet stratégique vise à développer les capacités du terminal à conteneurs et des postes rouliers de Montoir permettant une capacité d'accueil plus importante et une offre logistique intermodale beaucoup plus performante.

On ne rappellera jamais assez que le transport maritime est le transport de marchandise le moins polluant à la tonne.

La création d'un nouveau pôle industriel dédié aux énergies marines renouvelables, avec l'implantation de deux usines d'Alstom sur le port et 3 000 emplois industriels sur l'estuaire est tout aussi importante. Cette nouvelle implantation prémice à la construction d'une véritable filière industrielle est en pleine harmonie avec les projets de développement portuaires dont elle constitue l'un des axes.

Pour l'accueillir dans les meilleures conditions, sans mettre en cause les autres activités portuaires, des adaptations des infrastructures et des équipements existants sont nécessaires.

Le groupe des élus communistes se félicite que Nantes Métropole s'associe à la région, au département et à la Carène, pour accompagner le port et l'Etat dans cet investissement de 20 millions d'euros.

Du 18 au 21 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Nantes et Saint Nazaire la conférence mondiale des « villes ports ». Elle a été l'occasion pour nous de mesurer l'importance des investissements des Etats dans le développement de leurs ports et cela aussi bien au niveau européen que sur la plupart des continents.

C'est sans aucune mesure avec ce qui se fait en France et particulièrement sur la côte atlantique, même si heureusement nos collectivités ont apporté ici une aide constante au développement portuaire compensant souvent une part des insuffisances récurrentes de l'Etat.

Vous nous permettez donc de relever l'énormité des propos tenus dans la presse la semaine dernière par Marcel Le Roux, Président de l'union maritime de Nantes Port, déclarant que le Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire investissait trop.

Ici on souffre, au contraire du manque d'investissements portuaires, et surtout de la réforme menée sous le gouvernement de Sarkozy, qui a privatisé les ports autonomes. Une réforme qui a bradé aux grands groupes privés la plupart des terminaux portuaires, qui a fait disparaître la régulation, qui contrairement aux annonces, a réduit la place et le pouvoir des collectivités au sein de la gouvernance portuaire, et qui pèse lourdement aujourd'hui à Nantes Saint Nazaire sur l'activité des petits et moyens chargeurs. Un sujet donc sur lequel nos collectivités doivent vigoureusement réagir.

De la même façon, la méconnaissance parfois flagrante de la réalité industrielle et portuaire de l'estuaire parfois exprimée par certains acteurs culturels, peut nuire à la vision nécessairement complète que nous devons avoir des aménagements qui détermineront de façon décisive notre capacité à nous inscrire dans une véritable perspective de développement.

Le groupe des élus communistes tient donc ici à réaffirmer l'importance du site nantais du grand port maritime Nantes Saint Nazaire qui avec les sites de Roche Maurice, de Cheviré et de Basse Indre fait davantage de trafic que le port de Lorient. Ainsi, ce sont 450 bateaux qui ont été traité sur Nantes par les personnels et les entreprises de manutention portuaire en 2011.

Et bien sûr, je ne parle pas des 500 sabliers venant à Cheviré qui eux n'utilisent pas la zone d'évitage, et qui porte à plus de 950 le nombre de bateaux qui viennent à Nantes sur 1 an.

Des activités portuaires de fond d'estuaire qu'il est nécessaire, non seulement de ne pas entraver, mais de contribuer à développer et qui nécessiteront elles aussi des investissements.

Pour conclure, considérant qu'il est important d'accompagner financièrement le développement des infrastructures portuaires à l'aval comme à l'amont, le groupe communiste votera cette délibération.

Toutefois, nous tenons à attirer l'attention des élus communautaires comme du 1^{er} ministre sur le fait qu'au moment où nous allons voter cette délibération des menaces lourdes pèsent sur le développement du port.

Elles concernent la mise en place des « PPRT » Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Ainsi, après avoir trainé pendant plusieurs années pour réaliser ce PPRT qui a freiné les implantations industrielles portuaires et handicape les collectivités limitrophes, la DREAL vient de sortir un projet de PPRP sans concertation.

Si ce projet était mis en place en l'état, aussi bien du point de vue des mesures qu'il envisage que du point de vue des périmètres concernés, serait extrêmement grave.

Non seulement, il ne répondrait pas à la protection de la majorité des salariés qui viennent travailler sur les zones portuaires de notre estuaire, mais il pourrait mettre en cause des activités existantes et hypothéquer le développement industriel portuaires sur les zones développables déjà restreintes, en particulier sur les secteurs de Donges et de Montoir.

Nous pensons donc qu'il y a urgence à exiger que soit associé l'ensemble de la communauté portuaire : opérateurs, chargeurs, entreprises, le port, les salariés et aussi les collectivités et les élus, qui jusqu'à ce jour en ont été totalement tenus à l'écart, pour corriger d'urgence cette mauvaise copie.